

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 8

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Action "Epicerie solidaire d'Endoume" : convention liant le département des Bouches-du-Rhône et le Centre Socio-Culturel d'Endoume.

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376**

PRESENTATION

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du Revenu Solidarité Active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi résultats obtenus.

La demande présentée dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elle est portée par l'association Centre Socio-Culturel d'Endoume. L'action relève de l'accompagnement socio-professionnel.

OBJET DU RAPPORT

L'Association Centre Socio-culturel d'Endoume propose l'action « **Epicerie Solidaire d'Endoume** » pour 160 personnes dont 100 bénéficiaires du RSA (BRSA) sur le territoire des 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements de Marseille.

L'épicerie solidaire permet aux familles de réaliser des achats alimentaires à moindre coût (participation inférieure ou égale à 30% du coût usuel des denrées).

L'action s'articule autour de 3 axes complémentaires :

- la création d'une épargne liée à la réduction des dépenses alimentaires et dédiée à la réalisation d'un projet santé, emploi, et/ou social ;
- l'accompagnement individuel et collectif des bénéficiaires de l'action sur les différents ateliers collectifs (2 ateliers minimum pour chaque usager) programmés autour des thématiques emplois, santé, alimentation et budget ;
- la participation à la vie du centre et aux différentes manifestations assurant aux BRSA la découverte d'autres secteurs et activités du centre et optimisant les rencontres et le développement de liens nouveaux.

Les objectifs de l'action sont les suivants :

- Aider à réaliser des économies sur les achats alimentaires ;
- Concrétiser un projet avec l'économie réalisée (paiement d'une facture..) ;
- S'inscrire au sein d'un réseau social ;
- Renouer avec une dynamique d'insertion ;
- Remobiliser les bénéficiaires et valoriser leurs compétences.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment :

Bilan intermédiaire de l'action 2016 arrêté couvrant la période du 01/04/2016 au 31/10/2016 :

- 235 personnes ont participé dont 53 BRSA accompagnés (dont 37 femmes et 16 hommes) ;
- Sorties positives de parcours : 2 CDD, 1 emploi à temps partiel, 1 emploi au sein d'une SIAE, 1 formation non qualifiante et 2 formations en droit ;
- Freins résolus : 1 problématique linguistique, 7 problématiques logement, 4 difficultés familiales ;
- 46 freins en cours de résolution ;
- 41 ateliers hebdomadaires proposés sur les thématiques parents/enfants, prévention santé, cuisine, décryptage d'informations, accompagnement à la rédaction de documents, ateliers jardin, loisirs créatifs et sorties culturelles.

Ce bilan à 6 mois indique que l'objectif intermédiaire est atteint à plus de 50 %.

En conséquence, les résultats de l'action sont satisfaisants d'autant que l'année 2016 était la première année de financement de cette action.

Au terme de l'action les résultats devraient donc être atteints.

Aussi, il est proposé de la renouveler du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

PROPOSITIONS ET FINANCEMENT

Il est proposé de financer l'action à hauteur de **12.000,00 €** selon la proposition énoncée dans le tableau ci-après :

<p>Centre Socio Culturel d'Endoume</p> <p>285 rue d'Endoûme 13007 Marseille</p> <p><u>Nom du Président :</u> Denis SUZAN</p>	<p>Epicerie Solidaire d'Endoume</p> <p>du 01/04/2017 au 31/03/2018</p> <p>Pôle 1 (6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} arrondissements de Marseille)</p>	<p>160 personnes dont 100 BRSA</p>	<p>Montant total de l'action 85.458,00 €</p>	<p>2016.11/191</p> <p>N° INS-000735</p> <p>CTD du 06/01/2017</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>
			<p>Montant accordé Année 2016 12.000,00 €</p> <p>Montant proposé Année 2017 : 12.000,00 €</p> <p>Cofinancements : Politique de la Ville : 48.000,00 € Région : 6.000,00 € CAF: 11.000,00 € Autre : 2.778,00 €</p> <p>Autofinancements : 180,00 € 5.500,00 €</p>	

CONCLUSION

Cette dépense d'un montant total de 12.000,00€ sera imputée au chapitre 017 du budget départemental.

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL